

L'approche par le genre ; état des lieux et apport en Algérie

I) L'approche genre en Algérie : un état des lieux

Au cours des années 70-80, la question des inégalités socio-économiques émerge dans les préoccupations liées au développement (santé, éducation, planning familial...). L'exigence de la participation des populations défavorisées au développement économique se pose alors. C'est au cours de ces décennies que les besoins des femmes, en rapport avec le développement, sont abordés en terme d'intégration au développement (Approche Intégration de la Femme au Développement – IFD). L'idée de mise en place de projets spécifiques aux femmes est avancée. Cependant, la perception du rôle de la femme demeure liée à la reproduction.

L'application des programmes d'ajustement structurel (1980-1990) correspond à un double objectif : croissance économique et intégration à l'économie mondiale des pays en développement, d'une part, et recherche d'une rationalisation des dépenses publiques par une réduction des programmes sociaux, d'autre part. C'est alors que s'est posée la question de la reconnaissance du rôle économique des femmes jusque là invisible.

Devant l'échec ou les limites de la portée des politiques de l'IFD, l'approche “ genre et développement ” (GED) est avancée au cours de la décennie 90. Elle consiste fondamentalement à prendre en considération le caractère global des rapports sociaux – entre hommes et femmes notamment.

Des indicateurs du développement humain²⁶⁶ sont également avancés comme l'IDH (1990), l'indicateur sexospécifique (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) en 1995. L'ISDH prend en charge la question des inégalités entre hommes et femmes en matière de développement alors que l'IPH reflète ces inégalités quant aux opportunités économiques et politiques [PNUD, 2000].

L'approche GED n'a été introduite en Algérie qu'à la fin des années 1990. Un Atelier de formation est organisé par le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) en décembre 1999 et a pour objet “ l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes ”. A cet Atelier, succède un séminaire initié par le Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification (CENEAP) en mars 2000.

²⁶⁶) L'Algérie est un des pays arabes ayant publié des rapports sur le développement humain (1998 et 1999). A noter que ces rapports ne sont pas accessibles.

Il est à relever que les deux rencontres ont été tenues avec la contribution d'organismes internationaux. L'Atelier de formation du Ministère de la santé et de la population a bénéficié de la collaboration du PNUD et le séminaire du CENEAP de celle de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (ESCWA).

L'approche GED apparaît comme encore inconnue en Algérie. Elle est présentée comme un nouveau produit. Les deux rencontres semblent relever d'une opération de marketing. Le mode d'emploi est expliqué au cours de l'Atelier de formation du MSP et l'illustration en est faite lors du Séminaire du CENEAP. C'est, en quelque sorte, une approche " produit en main "...

Finalement, l'on peut se demander si l'approche " genre et développement " ne répond pas plutôt à la préoccupation des institutions internationales en matière de *pérennité* des projets de développement initiés. La participation des populations ciblées par ces projets apparaît comme indispensable à leur aboutissement mais elle est plutôt conçue comme moyen et non comme finalité.

Un état des lieux des études engagées ces dernières années confirme cette impulsion par des organismes internationaux - relevant principalement de l'Organisation des Nations Unies - des recherches sur le thème général des femmes et du développement.

C'est le cas du PNUD avec des études : " Violence à l'égard des femmes " (en collaboration avec l'Association SOS Femmes en détresse) et " étude de marché et gestion des produits fabriqués par les micro entreprises femmes ".

Le FNUAP commande notamment des études sur " transition démographique et structure familiale ", " participation de la femme au développement économique et social ", " effets du programme d'ajustement structurel sur les populations vulnérables ".

Des recherches sont engagées sur les thèmes : " la femme dans la vie économique en Algérie " et " la santé de la mère et de l'enfant " sur initiative de La Ligue arabe.

Une institution comme l'Association Nationale du Planning Familial met l'accent sur des axes comme : " Sensibilisation des femmes sur leurs droits " et " Genre et développement ", alors que le Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille s'intéresse à l'évolution de la structure familiale, aux mères célibataires, à l'enfance

abandonnée, à l'abandon des parents et, en collaboration avec le FNUAP, à la violence domestique et à la mise en place d'une base de données " Femmes et famille ".

Ces études, dont certaines sont encore en cours de réalisation, sont entreprises avec une institution de recherche : le CENEAP (ex AARDES).

L'on peut relever, de cette esquisse d'état des lieux de la recherche, que l'impulsion ne provient pas de la sphère universitaire ni de celle des ONG et que les organismes internationaux s'adressent plutôt à un organisme national à caractère quasi officiel.

C'est dire que les approches entreprises dans ce domaine n'ont qu'exceptionnellement soulevé la question du rapport du travail et de l'emploi des femmes au processus du développement en Algérie. Ces approches ont encore moins indiqué si les politiques et les programmes engagés ont pris en compte l'intégration et la mise à contribution des femmes au développement.

Au centre de ces actions, l'accent a été mis sur des questions globales comme le chômage, l'analphabétisme, la pauvreté, etc. Ces actions n'ont qu'exceptionnellement pris en compte, par ailleurs, le rapport femmes / développement.

La démarche globalisante, visant des populations indifférenciées, était à l'ordre du jour. Les programmes, entrepris dans une telle optique, étaient centrés sur la question des inégalités socio-économiques liées au processus de développement mais n'osant pas encore mettre au sens de la problématique les relations de pouvoir – hiérarchique- entre les femmes et les hommes, au moins dans la sphère marchande.

Cependant, les catégories vulnérables, comme les femmes, n'ont pas bénéficié de l'impact de ces programmes. Les programmes spécifiques ont vite montré leurs propres limites par leur caractère volontariste et parce qu'elles n'ont touché que les sphères traditionnelles considérées socialement comme " féminines " : reproduction, éducation des enfants, etc.

L'évolution de la situation des femmes est loin d'une égalité des chances dans le domaine des droits politiques et juridiques et des choix socio- économiques. Ce qui ne facilite pas et ne permet pas une réelle participation des femmes à la gestion de la cité.

Les données et faits témoignent de la persistance des disparités entre les femmes et les hommes au niveau des politiques, des investissements en matière de santé, d'éducation et d'emploi.

C'est dans ce sens que sur le plan institutionnel, trois organismes sont chargés de veiller et de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes : Le Ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger, crée en 2002 ; le conseil de la famille et de la femme²⁶⁷ créée en 2006 ; la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Le ministère de la solidarité a développé plusieurs programmes dans le but d'assurer l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux renforcements de la participation des femmes et leur insertion professionnelle.

Le programme commun pour l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie pour la période 2009 – 2011 est un projet qui a mobilisé une enveloppe financière de 3.640.202 \$.

Il a trois axes stratégiques principaux :

- La mise en place d'un environnement favorisant une prise de décision équitable ;
- L'intégration de l'approche genre dans l'élaboration des politiques et plus particulièrement dans le secteur de l'emploi et l'amélioration des données désagrégées par genre ;
- L'accès des femmes à l'emploi et le soutien ciblé aux mécanismes de création d'emplois existants et le développement de projets pilotes ;
- Les actions de formation et d'information sur les questions de genres et des droits sociaux et économiques des femmes.

D'autres programmes concernent le volet relatif à l'amélioration de la représentation des femmes dans les différentes institutions politiques comme le programme du PNUD, INSTRAW.

²⁶⁷ Il regroupe des représentant –e-s des Ministères, des organismes, du mouvement associatif, des professionnel – le -s, des centres de recherches et des expert –e –s.

Par ailleurs l'Institut International de recherches et de Formation des Nations Unies pour la promotion de la femme et le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche – Centre CAWTER – basé en Tunisie ont lancé conjointement le projet intitulé « Renforcement du Leadership féminin et la participation des femmes à la vie politique et aux processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Dans ce cadre une formation des femmes élues, dans les structures locales – APC et APW , s'est déroulée à Oran le première semaine de décembre 2010. A cet occasion la Ministre déléguée chargée de la famille et de la condition féminine a déclarée l'ouverture officielle de la décennie de la femme africaine.

Il est urgent d'entreprendre des changements dans les politiques, les attitudes des pouvoirs publics, des milieux d'affaires, de la société civile, des ménages et des postulats, implicitement acceptés par les femmes et les hommes, qui conditionnent la vie politique, économique et familiale. Il s'agit donc d'investir dans les femmes, d'élargir le champ des possibilités qui s'offrent à elles afin d'assurer un développement équitable et durable [ONU, 1992]. Dans ce sens, il faudrait travailler sur trois axes [Méda D., 2001] :

- développer, au niveau des collectivités locales, les services aux familles afin de rendre effectif certains droits : classe préscolaire, garderie, crèche, jardin d'enfants, centre aéré, sport et loisirs, etc.
- revoir l'organisation du travail : mise à plat des procédures, des mécanismes de délégation, des circuits de travail et d'une révision des horaires de réunion.
- axer le temps de travail sur la double nécessité pour les femmes de s'impliquer dans la gestion de la cité et pour les hommes de s'impliquer plus dans la gestion du quotidien de la famille.

II) L'approche genre : un apport et une opportunité d'efficacité et d'efficience

L'apport de l'intégration du genre, dans l'analyse de l'économie informelle non marchande notamment dans son aspect qu'est la production domestique, dépasse largement le cadre que suggère un tel champ d'analyse à savoir « l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs rapports dans la société ». La question de la promotion des femmes dans l'ensemble des activités n'est pas une question périphérique réservée aux spécialistes du « Gender Economics » mais comme, nous l'avons développé dans le premier point de cette section, une question centrale du développement et de la croissance socioéconomique et politique dans les pays qu'ils soient développées ou en développement. Tel est bien la perspective qui sous – tend notre thèse.

Ainsi la participation des femmes à l'activité économique, notamment, est un puissant facteur d'amélioration des performances économiques parce qu'elle permet la diversification des potentialités et oriente la demande des ménages vers des services de proximité à fort contenu en emploi.

1 - La difficulté de la statistique à chiffrer le réel du travail des femmes.

Si l'entrée des femmes sur le marché du travail et leur indépendance financière constituent bel et bien un changement, voir même une mutation, social majeur qu'en est il de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ?

Les femmes et les hommes se répartissent toujours inégalement les trois domaines que nous avons abordés dans le chapitre de la présente partie de thèse à savoir la sphère communautaire liée au travail de la collectivité et au renouvellement des générations ; le champ de la production du bien être et de l'éducation dans la sphère domestique, sphère de la famille ou dite privée et le champ de la production de biens et services marchands et non marchands à l'extérieur de la sphère domestique

La science économique a longtemps limité ses missions à la troisième fonction, considérant que la première relève de l'analyse démographique et occultant la seconde au motif des difficultés d'observation et de mesure. Rappelons, à ce niveau d'avancement, de notables exceptions comme Becker, Reid, Sauvy, Clark et Kuznets, Andrée Michel, Michel Claude, Annie Fouquet, etc.

La diversité et les différences, des situations des femmes et des hommes sur le marché du travail rend difficile la mission de la statistique et des organismes chargés de la collecte de l'information et la mise sur pied des bases voir des banques de données.

Les méthodes et les outils standard, mis en place, sont conçus de façon à saisir des situations homogènes. Or de plus en plus les analystes se rendent compte de l'hétérogénéité des populations et des situations sous l'influence omniprésente des facteurs culturels qui sous tendent les différences de comportement entre les genres. La pesanteur du milieu familial, les représentations par les systèmes sociaux et en particulier le système éducatif, l'attitude des femmes à l'égard du pouvoir, qui accorde plus d'importance à la substance des fonctions qu'à la reconnaissance sociale qui s'y attache.

Alors comment la statistique, à l'état actuelle du savoir toléré par la nature même de cet outil, peut elle saisir et s'en saisir de l'égalité des droits et de l'identité des rôles avec des différences qui persistent dont l'ordre du culturel de façon adjacente et sous – jacentes.

En plus du fait, que sur le plan technique, l'outil statistique doit rendre décrire et explique l'offre et la demande de travail des genres et notamment les caractéristiques nouvelles qui expliqueraient les variations sur le marché du travail. Il s'agit de saisir toutes variables endogènes et exogènes de la fonction de production marchande formelle ou / et informelle et la production non marchande.

En conclusion, à notre sens, seule la construction d'un outil statistique prenant en compte la perspective de genre pourra rendre de cette production sur le triple champ par les deux genres dans leurs relations de pouvoir.

2 - La difficulté de l'officiel à saisir le réel.

L'égalité entre les femmes et les hommes reste un objectif difficile à atteindre, pour ne pas dire illusoire. Dans les sociétés, même, les plus favorables aux principes de l'égalité de genres, les deux sexes se partagent inégalement les trois grandes fonctions sociales.

Le poids de la conciliation des vies familiale et professionnelle repose principalement sur les femmes. Ainsi les stratégies féminines apparaissent façonnées, à travers toutes les études, en matière d'orientation et de choix, par l'asymétrie que nous avons soulignée précédemment.

Nous avons choisies dans cette sous section de ne pas aborder le poids de la conciliation des vies familiale et vie professionnelles car notre investigation bibliographique nous a montré qu'un grand nombre d'études a abordé le travail des femmes dans cette optique.

C'est pour cela que nous arrêterons, sans approfondissement, quelques aspects de l'asymétrie des stratégies. Cet arrêt sur « image » nous permettra que montrer en quoi l'officiel ne peut rendre compte du réel des genres²⁶⁸ comme des acteurs qui s'approprient les programmes et politiques des institutions officiels soit en s'adaptant à ses stratégies, soit en les détournant ou en les contournant et surtout en inventant ses propres stratégies.

²⁶⁸ Le plan de l'UNDAF 2007 – 2011 relève que la mauvaise qualité des données par la configuration actuelle du système statistique. Cette configuration ne permet pas d'avoir une bonne visibilité des écarts entre les genres.

1°) L'asymétrie Formation initiale et qualification : stratégie de surqualification à l'embauche.

En matière de formation initiale, les filles choisissent les filières de l'enseignement général, font des études plus longues, s'investissent dans les études juridiques, littéraires et commerciales et obtiennent plus de diplômes en comparaison avec les garçons. Les filles valorisent plus que les garçons, leur formation de base.

Cependant la discrimination leur rend l'accès, aux postes de travail et surtout à des postes de responsabilités, plus difficile. Mais une fois que l'opportunité se présente à certaines d'entre elles, elles en tirent profit comme les hommes si non plus.

2°) Le dilemme « Le diplôme / emploi ou l'homme »

Pendant la période des études le dilemme – le diplôme ou l'homme » devient ensuite le dilemme la vie professionnelle ou la vie familiale.

Cette situation de pseudo choix pour les jeunes femmes entre 20 ans et 30 ans ne se posent pas aux jeunes hommes.

Ainsi les jeunes femmes subissent ce cruel dilemme à l'horizon de l'âge moyen au mariage, avec une préoccupation sous – jacente de fécondité / fertilité et procréation.

Deux profils²⁶⁹ de femmes se distinguent : celles qui mènent d'abord leur carrière professionnelle et se voient contraintes de retarder leur mariage et /ou leur maternité et celles qui d'abord se marient, font un enfant et donc privilégie « la construction de la famille », sans pour autant exclure l'idée du travail.

3°) La question du temps :

Cette question est déterminante à trois niveaux : elle justifie le « plafond de verre » ; elle pousse certaines femmes vers des activités, secteurs ou temps partiel dévalorisant ; elle déséquilibre le temps de vie.

²⁶⁹ Une étude aussi bien quantitative que qualitative est nécessaire pour une meilleure appréciation de cette stratégie féminine de plus en plus visible en Algérie. Elle renvoie à des stratégies féminines, dans les pays occidentaux, en situation de société post moderniste.

Conclusion générale de la seconde partie :

Les relations économiques entre les femmes et les hommes gagneraient à être abordé par « l'économie des genres » et notamment par l'intégration du genre dans l'approche économique des trois sphères de la production sociale notamment domestique, pas seulement autour des thèmes des inégalités individuelles de salaire, d'emploi, et de discrimination entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, mais également dans une perspective globale qui permet d'identifier l'incidence des choix individuels des femmes et des hommes – en matière de composition de la famille, de répartition des espaces et des tâches et de participation à la production sociale – économique qu'elle soit marchande formelle et / ou informelle et non marchande.- sur le fonctionnement de l'économie et l'organisation de la société dans sa totalité.

Dans ce cadre globale, la participation des femmes à l'activité économique, visible, valorisée et réellement valorisante, est un facteur puissant d'amélioration de la performances des économies développées et en développement, d'une part parce qu'elle permet la diversification des potentialités, et d'autre part qu'elle oriente l'offre et la demande des ménages vers des activités de proximité à fort contenu en emploi.

La question des inégalités dans les rapports de pouvoir et dans les relations hommes / femmes ne peut plus s'appuyer que sur les changements et les mutations sociales produits par des stratégies individuelles comme des stratégies féminines dont la plus visible la stratégie de réconciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Agir sur les comportements des individus dans le ménage ou la famille est nécessaire mais pas suffisant. A ce titre la question centrale devient quelles « les conditions de la conciliation de l'activité des femmes, souhaitable sur le plan macro – économique, avec la réalisation des projets familiaux qui contribuent de façon déterminante au bien être individuel²⁷⁰ ». Cette question soulève la question de la connaissance des modèles familiaux et par voie de conséquence la question de quelle politique publique de la famille.

Ces deux questions ne sont les propos de notre thèse. Cependant, même si elles semblent périphériques, elles nous ouvrent une nouvelle piste de recherche avec la question de la

²⁷⁰ Conseil d'Analyse Economique; Rapport Béatrice Majnoni d'Intignano: Egalité entre femmes et hommes, aspects économiques, La Documentation Française, Paris, 1999, P 197.

modélisation économiques de la prise de décision dans la famille notamment dans le domaine de la division du travail entre conjoints, et en particulier l'offre du travail des femmes dans sa dimension formelle.

Partie Troisième : L'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle : Cas pratique de la production domestique en Algérie.

Introduction: Contexte et justification

- Sur situation démographique :

La population algérienne a plus que doublé depuis les années 1960; toutefois, son taux de croissance annuel moyen diminue: de 3,2% pour cette même période, il est passé en 2002 à 1,68%, soit l'un des taux de croissance démographique les plus bas d'Afrique.

La baisse sensible de la fécondité (1,82 enfants par femme en 2008, contre 7,4 en 1970) est en partie imputable au recul de l'âge du mariage et à l'amélioration du niveau d'instruction des filles.

La population de l'Algérie est jeune: en 2008, on estime à 33,5% de la population totale la part des moins de 15 ans, alors que celle des individus âgés de 65 ans et plus est de 4,9%. L'espérance moyenne de vie est de 73,8 années.

Les différentes recherches en sciences sociales affirment que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. Quels sont, alors, les enjeux au niveau de l'Algérie par rapport à cette évolution démographique ?

- Dans l'espace de trente ans (1966 à 1998) les femmes ont retardé de près de dix ans leur premier mariage et la différence entre le monde urbain et rural tend à disparaître.

La présence des femmes, même si elle reste en deçà de l'effet de levier en rapport avec les efforts consentis, dans l'espace public, dans les institutions de la formation relevant des ministères de l'éducation et de celui de la formation

- Sur la situation socio-économique

Le rapport 2002 du PNUD sur le développement humain dans le monde arabe conclue que la marginalisation des femmes est un des facteurs du retard socioéconomique de ces pays.

En effet, si le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyenne.

D'énormes efforts ont été faits en la scolarisation et la formation. D'importants progrès sont les facteurs qui ont favorisé le développement mais leur efficacité, leur efficience, l'impact potentiellement attendus ne sont pas atteints notamment en termes de genre.

Des disparités persistent entre le milieu urbain et le milieu rural. Elles s'expriment en inégalités qui frappent de manière drastique plus les femmes que les hommes.

Devant ce constat, des questions clefs sont à traiter, concernant le terrain de tension entre l'empowerment économique et les rôles traditionnels dans la société.

- Le revenu du travail féminin est-il conçu comme salaire d'appoint ?
- Le salaire d'appoint justifie-t-il les inégalités salariales ?
- Le travail peut être pris comme révélateur des processus de changement social ?
- Comment combiner les rôles traditionnels avec l'empowerment économique ?

- Sur le secteur agricole en Algérie.

Les principales poches de pauvreté en Algérie se trouvent en zone rurales ou semi urbaines à la périphérie des villes. Pa moins deux tiers de la population pauvre en Algérie vit dans les zones rurales..

Les disparités entre le milieu urbain et le milieu rural concernent aussi bien les revenus que les infrastructures.

Le secteur agricole a été, pendant longtemps, négligé et son évolution et développement ont été conditionnés par des contraintes naturelles dont la faible disponibilité des terres cultivables estimée à 3,3% du territoire national et le manque de ressources hydriques.

A cela s'ajoute le fait que l'économie algérienne s'appuie essentiellement sur l'exportation d'énergie. Ainsi le secteur des hydrocarbures, à lui seul, fournit 60% des recettes de l'Etat, représente 30% du PNB et 95% des revenus de l'exportation dans la balance commerciale.

Alors que la contribution du secteur agricole ne représente que 10% du PIB, que la production nationale ne couvre que 15% des besoins alimentaires du pays et que qu'avec